

DEPARTEMENT  
DU RHONE

ARRONDISSEMENT  
DE LYON

CANTON  
DE SAINT-GENIS-LAVAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-LAVAL

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	33

**FINANCES**

**TARIFS PUBLICS COMMUNAUX 2013-2014**

Délibération : **07.2013.058**

Transmis en préfecture le :

**4 juillet 2013**

**Séance du : 2 juillet 2013**

**Compte-rendu affiché le 5 juillet 2013**

**Date de convocation  
du Conseil Municipal : 25 juin 2013**

**Nombre des Conseillers Municipaux  
en exercice au jour de la séance : 33**

**Président : Monsieur CRIMIER**

**Secrétaire élu : Monsieur Guillaume COUALLIER**

**Membres présents à la séance :**

Roland CRIMIER, Brigitte FERRERO, Jean-Christian DARNE, Marylène MILLET, Pierre ZACHARIE, Jean-Paul CLEMENT, Odette BONTOUX, Alain GONDET, Yves DELAGOUTTE, Mohamed GUOUGUENI, Denis LAFAURE, Marie-Paule GAY, François VURPAS (à partir du point 4), Bernadette VIVES, Michel MONNET, Yves GAVAUT, Agnès JAGET, Isabelle PICHERIT (à partir du point 4), Fabienne TIRTIAUX, Marie MICHAUD, Guillaume COUALLIER, Étienne FILLOT, Alain PANTAZIAN, Gilles PEREYRON, Catherine ALBERT-PERROT, Corinne PRINCE, Thierry MONNET, Lucienne DAUTREY

**Membres absents excusés à la séance :**

Dominique DUBET, Maryse JOBERT-FIORE, Marie-Pierre MOREL, Yves MOLINA, Christian ARNOUX

**Pouvoirs :**

Dominique DUBET à Fabienne TIRTIAUX, Maryse JOBERT-FIORE à Yves DELAGOUTTE, Marie-Pierre MOREL à Brigitte FERRERO, Christian ARNOUX à Etienne FILLOT

**Membres absents à la séance :**

\*\*\*\*\*

## **RAPPORTEUR : Madame Brigitte FERRERO**

Certains des services offerts aux Saint-Genois et aux extérieurs s'appuient sur des tarifs publics communaux, sur lesquels les élus ont à se prononcer chaque année. Les tarifs sont regroupés par secteur d'activité.

- L'inflation prévisionnelle est évaluée à 1,6%. Aussi il est proposé de limiter l'augmentation des tarifs à cette évolution. Concernant la restauration scolaire, bien que l'augmentation du prix du repas en DSP soit supérieur à 1,6%, il est proposé de limiter l'évolution à l'inflation. La recette qui sera dorénavant perçue par le prestataire représente 452 000 € en recette annuelle. Il est également proposé de revaloriser les tranches de quotient familial afin de prendre en compte les minimas sociaux, que ce soit pour la cantine ou pour l'offre de loisirs.
- Les autres secteurs concernés par cette évolution de 1,6% sont les locations de salles (11 500 € en 2012), les concessions de cimetière (34 190 € en 2012), les droits de place pour les commerces et pour la Foire de la Sainte Catherine (13 737 € en 2012), les occupations du domaine public et les mises à disposition de matériel et personnel (9 510 € en 2012).
- Concernant le secteur sportif, les tarifs de mise à disposition de gymnases sont revalorisés sur la base de l'évolution du tarif de l'électricité (soit + 2,5%), les cartes de piscine quant à elles sont sur l'augmentation du tarif de location du bassin imposé par Irigny (soit + 2,58%).
- Les tarifs des droits de place pour les marchés restent stables cette année afin de soutenir l'économie locale.
- Par ailleurs, sur les spectacles de l'Espace Culturel, deux tarifs viennent modifier et compléter la délibération adoptée en mai, à savoir la clôture de saison, proposée en tarif « tête d'affiche » puisqu'intégrant un repas lors de la soirée, et la reconduction du dispositif Balises initié la saison précédente et regroupant plusieurs théâtres de l'agglomération. Le spectateur qui achète une place pour un spectacle labellisé *Balises* bénéficie ainsi d'une place offerte dans la même catégorie ou une inférieure, quel que soit le tarif qui lui correspond.
- Sur l'activité cinéma, seul le tarif supplément 3D est ajusté (de 1,50 € à 1€).

## RESTAURATION SCOLAIRE

	Quotient applicable à partir du 1 <sup>er</sup> août 2013	Tarif applicable à partir du 1 <sup>er</sup> août 2012	Tarif applicable à partir du 1 <sup>er</sup> août 2013
1 <sup>re</sup> tranche	0 à 312€	1,89 €	1,92 €
2 <sup>e</sup> tranche	312,01€ à 665 €	2,64 €	2,68 €
3 <sup>e</sup> tranche	665,01€ à 999 €	3,16 €	3,21 €
4 <sup>e</sup> tranche	Au-delà de 999 €	3,76 €	3,82 €
5 <sup>e</sup> tranche	Non saint genoïis	5,38 €	5,47 €

## CIMETIERE

Nature de la concession	Tarifs 2012-2013	Tarifs 2013-2014
Concessions de 15 ans (2m <sup>2</sup> 50)	240	244,00 €
Concessions de 15 ans (5 m <sup>2</sup> )	481	488€
Concessions de 30 ans (2m <sup>2</sup> 50)	545	554€
Concessions de 30 ans (5 m <sup>2</sup> )	1091	1108€
Columbariums/cavernes de 15 ans	307	312€

## LOCATION DE SALLES COMMUNALES

NATURE DU TARIF	Tarifs 2012-2013	Tarifs 2013-2014
<b>SALLE DE SALISTE* / PONTASSIÈVE*</b>		
Associations*, entreprises st-genoïises et régies immobilières de copropriétés st-genoïises	111	113
Associations* et entreprises st-genoïises (utilisation régulière)	308	313
Associations, entreprises extérieures et régies immobilières de copropriétés non st-genoïises	306	311
<b>SALLE ALPHONSE GAYET*</b>		
Associations st-genoïises*, entreprises et CE st-genoïis, et régies immobilières de copropriétés st-genoïises	154	156
Associations st-genoïises* (utilisation régulière)	308	313
Associations, entreprises extérieures et régies immobilières de copropriétés non st-genoïises	846	860

NATURE DU TARIF	Tarifs 2012-2013	Tarifs 2013-2014
<b>SALLE D'ASSEMBLÉE*</b>		
<i>Associations saint-genoises*</i>		
Manifestations légères	207	<b>210</b>
Manifestations lourdes	419	<b>425</b>
Heure supplémentaire de répétition	20€/h	<b>21</b>
<b>SALLE D'ASSEMBLÉE*</b>		
<i>Entreprises, Comités d'entreprises st-genois et Régies immobilières de copropriétés st-genoises</i>		
Manifestations légères	666	<b>677</b>
Manifestations lourdes	1 201	<b>1220</b>
Heure supplémentaire de répétition	57€/h	<b>58</b>
<i>Associations, entreprises, C.E extérieurs</i>		
Manifestations légères associations, entreprises, CE extérieurs	1 428	<b>1451</b>
Manifestations lourdes associations, entreprises, CE extérieurs	2 149	<b>2184</b>
Heure supplémentaire de répétition associations, entreprises, CE extérieurs	116€/h	<b>118</b>
<b>SALLE DES COLLONGES*</b>		
Location - manifestations légères pour les associations* et entreprises saint-genoises	114	<b>116</b>
Associations et entreprises saint-genoises (utilisation régulière)	308	<b>313</b>
Location - manifestations lourdes pour les associations* et entreprises saint-genoises	227	<b>231</b>
Location - manifestations légères pour les associations, entreprises extérieures et régies immobilières de copropriétés extérieures	345	<b>351</b>
Location - manifestations lourdes pour les associations et entreprises extérieures	518	<b>527</b>
Location - manifestations légères pour les régies immobilières de copropriétés st-genoises	224	<b>228</b>

L'application des tarifs se fait en référence au règlement de chaque salle communale.

\*Chaque année, les Associations saint-genoises créées depuis plus de 3 ans dont l'activité et le siège se situent sur la commune, bénéficient d'une gratuité lors de la première utilisation d'une des salles ci-dessus répertoriées. Dès la deuxième utilisation et quelle que soit la salle utilisée, la location se fait à titre onéreux.

NATURE DU TARIF	Tarifs 2012-2013	Tarifs 2013-2014
<b>SALLE PETIT REVOYET</b>		
Location - manifestations légères pour les associations st-genoises créées depuis au moins 1 an dont le siège et l'activité se situent sur la commune et entreprises st-genoises	gratuit	<b>gratuit</b>
Location - manifestations légères pour les régies immobilières de copropriétés st-genoises	118	<b>120</b>
Location - manifestations légères pour les associations et entreprises extérieures et les régies immobilières de copropriétés extérieures	208	<b>212</b>
<b>SALLE GRAND REVOYET</b>		
Location manifestations légères pour les associations st-genoises créées depuis au moins 1 an dont le siège et l'activité se situent sur la commune et entreprises st-genoises	gratuit	<b>gratuit</b>
Location - manifestations légères pour les régies immobilières de copropriétés st-genoises	118	<b>120</b>
Location - manifestations légères pour les associations et entreprises extérieures et les régies immobilières de copropriétés extérieures	208	<b>212</b>

L'application de ces tarifs se fait en référence au règlement de chaque salle communale.

NATURE DU TARIF	Tarifs 2012-2013	Tarifs 2013-2014
<b>SALLE DE SPECTACLE DE LA MOUCHE *</b>		
Établissements scolaires	431	<b>438</b>
Location comprenant 12 h de régie		
Associations* st-genoises culturelles ou ayant un projet artistique et culturel	431	<b>438</b>
Associations* extérieures culturelles ou ayant un projet artistique et culturel	1124	<b>1142</b>
Entreprises st-genoises ayant un projet artistique et culturel	1088	<b>1106</b>
Entreprises extérieures ayant un projet artistique et culturel	1973	<b>2005</b>
A partir de la 13 <sup>e</sup> h de location	19€/h	<b>20€/h</b>

\* Chaque année, les Associations saint-genoises créées depuis plus de 3 ans dont l'activité et le siège se situent sur la commune bénéficient d'une gratuité lors de la première utilisation d'une des salles ci-dessus répertoriées. Dès la deuxième utilisation et quelle que soit la salle utilisée, la location se fait à titre onéreux.

\* Concernant les établissements scolaires, une gratuité par an est accordée pour chaque école maternelle et pour chaque école élémentaire.

PENALITES 2013-2014	
Salles de Saliste, Pontassière, Gayet, Petit Revoyet et Grand Revoyet	
Désistement moins d'un mois avant la date de la manifestation	31,00
Dépassement horaire	51,00/h
Dépassement horaire ou absence des organisateurs à l'horaire prévu de fermeture de la <b>salle Gayet</b>	51,00/demi-heure
Pénalité/utilisation différente de celle prévue au contrat ou incompatibilité avec dispositions prévues au règlement.	51,00
Pénalité/état des lieux - non respect partiel des consignes	51,00 / disposition non respectée
Pénalité/état des lieux - non-respect total des consignes	158,00/h
<b>Salle d'Assemblée, salle de spectacle, salle des Collonges</b>	
Désistement moins d'un mois avant la date de la manifestation (associations saint-genoises)	31€
Désistement moins d'un mois avant la date de la manifestation (autres)	10% du tarif de location
Modification d'horaire de dépôt ou de reprise de matériel (uniquement pour la salle de spectacle et la salle d'assemblée)	51,00
Dépassement d'horaire 1 <sup>ère</sup> heure A partir de la 2 <sup>ème</sup> heure	102,00/h 204,00/h
Pénalité/utilisation différente de celle prévue au contrat ou incompatibilité avec dispositions prévues au règlement	102,00
Pénalité/état des lieux - non respect partiel des consignes	102,00 / disposition non respectée
Pénalité/état des lieux - non respect total des consignes	508

L'application des tarifs se fait en référence au règlement de chaque salle communale.

## SECTEUR SPORT

### TARIFS HORAIRES A

Manifestations à caractère sportif pour les associations et sociétés extérieures dès la première demande, et pour les associations et sociétés saint-genoises au-delà de la 3<sup>e</sup> demande et hors demande de championnat.

NATURE DU TARIF	TARIFS 2012-2013	TARIFS 2013-2014
<b><i>Gymnase Mouton</i></b>		
Petite salle	46	47
Grande salle	85	87
<b><i>Gymnase Giono</i></b>		
Petite salle	46	47
Grande salle	85	87
<b><i>Gymnase Guilloux</i></b>		
Petite salle	46	47
Grande salle	85	87
<b><i>Gymnase d'Aubarède</i></b>		
Petite salle ou mur d'escalade	46	47
Grande salle	85	87
<b><i>Gymnase l'Equinoxe</i></b>		
Grande salle	116	119
<b><i>Stade de Vourles</i></b>		
Terrain en stabilisé	56	56
Terrain en pelouse	168	168
<b><i>Stade de Beauregard</i></b>		
Terrain de foot en synthétique	385	385
Terrain de foot en pelouse	385	385
Terrain de rugby en pelouse	385	385
<b><i>Salle réunion Beauregard</i></b>		
Football	39	40
Rugby	39	40

**TARIFS JOURNALIERS A (8 h00 d'utilisation)**

Manifestations à caractère sportif pour les associations et sociétés extérieures dès la première demande, et pour les associations et sociétés saint-genoises au delà de la 3<sup>e</sup> demande et hors demande de championnat

NATURE DU TARIF	TARIFS 2012-2013	TARIFS 2013-2014
<b><i>Gymnase Mouton</i></b>		
Petite salle	323	331
Grande salle	593	608
<b><i>Gymnase Giono</i></b>		
Petite salle	323	331
Grande salle	593	608
<b><i>Gymnase Guilloux</i></b>		
Petite salle	323	331
Grande salle	593	608
<b><i>Gymnase d'Aubarède</i></b>		
Petite salle ou mur d'escalade	323	331
Grande salle	593	608
<b><i>Gymnase l'Equinoxe</i></b>		
Grande salle	809	829
<b><i>Stade de Vourles</i></b>		
Terrain en stabilisé	392	392
Terrain en pelouse	1176	1176
<b><i>Stade de Beauregard</i></b>		
Terrain de foot en synthétique	2695	2695
Terrain de foot en pelouse	2695	2695
Terrain de rugby en pelouse	2695	2695



## TARIFS HORAIRES B

Manifestations à caractère non sportif pour les associations et sociétés saint-geoises et extérieures ou pour toute utilisation à but lucratif.

NATURE DU TARIF	TARIFS 2012-2013	TARIFS 2013-2014
<b><i>Gymnase Mouton</i></b>		
Petite salle	92	94
Grande salle	169	173
<b><i>Gymnase Giono</i></b>		
Petite salle	92	94
Grande salle	169	173
<b><i>Gymnase Guilloux</i></b>		
Petite salle	92	94
Grande salle	169	173
<b><i>Gymnase d'Aubarède</i></b>		
Petite salle ou mur d'escalade	92	94
Grande salle	169	173
<b><i>Gymnase l'Equinoxe</i></b>		
Grande salle	231	237
<b><i>Stade de Vourles</i></b>		
Terrain en stabilisé	112	112
Terrain en pelouse	336	336
<b><i>Stade de Beauregard</i></b>		
Terrain de foot en synthétique	770	770
Terrain de foot en pelouse	770	770
Terrain de rugby en pelouse	770	770
<b><i>Salle réunion Beauregard</i></b>		
Football	62	63
Rugby	62	63

## TARIFS PISCINE IRIGNY

NATURE DU TARIF	Tarifs 2012-2013	TARIFS 2013-2014
Carte piscine individuelle	21 €/an	22 €/an
Carte piscine familiale	42 €/an	43 €/an
Carte piscine étudiant	17 €/an	17,5 €/an

## TARIFS UTILISATIONS SCOLAIRES : LYCEE ET COLLEGE

Ils sont définis suivant les conventions : de la Région et du Département

NATURE DU TARIF	Tarifs 2012-2013	TARIFS 2013-2014
Gymnases : Tarif Région	14	14
Petite salle : Tarif Région	14	14
Terrain extérieur : Tarif Région	4,5	4,5
Gymnases avec petite salle: Tarif Département	14	14

Terrain extérieur : Tarif Département	6	6
---------------------------------------	---	---

#### SECTEUR ADMINISTRATION

NATURE DU TARIF	Tarifs 2012-2013	Tarifs 2013-2014
Photocopies	0,15	0,15
Éditions de listing*		
Listings (A4 noir et blanc)	0,18€/page	0,18€/page
CD Rom	2,75€	2,75€

\* Ces tarifs sont établis pour les Associations, Entreprises, Particuliers et Partis Politiques.

#### POINT INFORMATION JEUNESSE

NATURE DU TARIF	Tarifs 2012-2013	Tarifs 2013-2014
Photocopies	0,15	0,15
Édition en noir et blanc	0,15	0,15
Édition en couleur	0,20	0,20

#### TARIF DES VACATIONS FUNERAIRES (pour rappel)

NATURE DU TARIF	Tarifs 2012-2013	Tarifs 2013-2014
Vacation funéraire	20,00	20,00

#### DROITS DE PLACE - MARCHES - FETES ET FOIRES

##### OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

NATURE DU TARIF	Tarifs 2012-2013	Tarifs 2013-2014
<b>Droits de place pour les marchés : le ml de façade marchande + tarif forfaitaire</b>		
*abonnés	0,80	0,80
*non abonnés	1,10	1,10
*droit de place Tarif Forfaitaire	2,00	2,00
<b>Droits de place pour la Foire de la Ste Catherine (le ml de façade)</b>		
droits d'inscription par stand (1)	8,50	8,60
pour les stands et étalages (2) (3)	7,50	7,60
pour les stands à vente exclusive de produits à usage agricole et horticole	3,70	3,80
pour les véhicules automobiles	15,00	15,20

(1) Exonération du droit d'inscription pour les commerçants sédentaires (exposition devant leur porte) et les associations

(2) pour les stands et étalages des commerçants sédentaires, seule la moitié du métrage demandé sera facturée

(3) exonération pour les associations

**FETES FORAINES COMMERCES SEDENTAIRES ET NON SEDENTAIRES**

NATURE DU TARIF	Tarifs 2012-2013	Tarifs 2013-2014
<b>Droits de place pour baraques (par m2)</b>		
Forfait installation	25,00	25,50
1 <sup>re</sup> tranche de 0 à 5 m <sup>2</sup> par jour / m <sup>2</sup>	1,60	1,70
2 <sup>e</sup> tranche de 5 à 10 m <sup>2</sup> par jour / m <sup>2</sup>	1,50	1,60
A partir de 10 m <sup>2</sup> et plus par jour / m <sup>2</sup>	1,00	1,05
<b>Droits de place auto-scooters - manège</b>		
0 à 300 places	25,00	25,50
300 à 1000 places	60,00	61,00
Caution	100,00	102,00
<b>Droits de place pour les cirques (par jour de représentation)</b>		
Forfait jusqu'à 220 m <sup>2</sup> / jour	118,00	120,00
Par tranche de 5 m <sup>2</sup> supplémentaires / jour	3,80	3,90
<b>Utilisation branchement électrique</b>		
Forfait branchement triphasé	25,00	25,50
Forfait consommation journalière	15,00	15,20
<b>Droits de place pour les commerçants exerçant l'activité pizzas, restauration rapide, crêpes ...</b>		
Vente par 1/2 journée	7,25	7,40
Vente par jour	15,50	15,80
<b>Droits de place pour les camions/expo (livraison commandes sur catalogue)</b>		
Forfait journalier	65,00	66,00
<b>Exposition/Vente de véhicules</b>		
Par véhicules et par jour	15,00	15,20

**FETES FORAINES COMMERCES SEDENTAIRES ET NON SEDENTAIRES**

NATURE DU TARIF	Tarifs 2012-2013	Tarifs 2013-2014
<b>Droits de place commerces</b>		
Forfait équipements accessoires devant commerces pour activités ventes à emporter pizzas/restauration rapide/crêpes...par jour	12,00	12,20
Étalage année sur trottoir au m <sup>2</sup> /année*	3,80	3,90
Étalage temporaire au m <sup>2</sup> /jour*	2,20	2,20
Porte menu à l'unité/année*	5,50	6,60
Chevalet à l'unité/année*	5,50	6,60
Équipements de commerce et accessoires au m <sup>2</sup> / année*	3,80	3,90
Équipements de commerce accessoires au m <sup>2</sup> /saison*	2,20	2,20
Terrasse simple au m <sup>2</sup> /saison*	3,50	3,60
Terrasse aménagée au m <sup>2</sup> /saison*	4,00	4,05

\*exonération pour un montant annuel de facture inférieure à 8€

\*Saison du 1<sup>er</sup> avril au 30 novembre

**DROITS DE VOIRIE**

*(toute période entamée étant due)*

NATURE DU TARIF	Tarifs 2012-2013	Tarifs 2013-2014
<b>Implantation sur le domaine public ou surplomb de ce dernier</b>		
Pose de barrières, palissades, échafaudages par ml d'emprise et par semaine	4,20	4,30
Dépôt matériaux : benne - sable - gravier par m <sup>2</sup> et par semaine	4,20	4,30
Cabanes de chantier par m <sup>2</sup> et par semaine	4,20	4,30
Embase de grue de chantier par m <sup>2</sup> et par mois	104,00	106,00
<b>Bulle de vente</b>		
Forfait 15m <sup>2</sup> par mois	521,00	529,00
Par tranche de 5 m <sup>2</sup> supplémentaires par mois	157,00	160,00
<b>Places et voirie / tranche 100 m2 par 1/2 j</b>		
Associations saint-genoises à but non lucratif (siège et activités sur la commune depuis + 3 ans) (5)	52,00	53,00
Entreprises saint-genoises	104,00	106,00
Associations et entreprises extérieures	157,00	160,00
<b>Déambulation week-end/tranche 100 ml</b>		
Associations saint-genoises à but non lucratif (siège et activités sur la commune depuis + 3 ans) (6)	52,00	53,00
Entreprises saint-genoises	104,00	106,00
Associations et entreprises extérieures	157,00	160,00
Matériel de sécurité : voir mise à dispos. matériel		
<b>Parcs communaux</b>		
Associations saint-genoises à but non lucratif (siège et activités sur la commune depuis + 3 ans) (5)	521,00	529,00
Entreprises saint-genoises	1040,00	1057,00
Associations et entreprises extérieures	1561,00	1586,00

## MISE A DISPOSITION MATERIEL

NATURE DU TARIF	Tarifs 2012-2013	Tarifs 2013-2014
Forfait 1 benne livrée, enlevée et vidée le 1 <sup>er</sup> jour	70,00	71,10
Jours suivants (par jour supplémentaire)	15,00	15,20
<b>Associations saint-genoises et entreprises saint-genoises partenaires de la ville (7)</b>		
Forfait matériel léger (tables, chaises, barrières) tarif/camion benne d'environ 8m <sup>2</sup>	45,00	45,70
Forfait barnum (pour un maximum de 3 jours consécutifs)	30,00	30,50
<i><b>Pénalité en cas de détérioration</b></i>	50,00	50,80
<i><b>Pénalité en cas de destruction - vol - inutilisation du matériel</b></i>	500,00	508,00
Forfait matériel lourd (podium 40m <sup>2</sup> ou 48m <sup>2</sup> )	500,00	508,00
<b>Associations extérieures Entreprises extérieures partenaires de la ville Entreprises saint-genoises non partenaires (8)</b>		
Forfait matériel léger (tables, chaises, barrières) tarif/camion benne d'environ 8m <sup>2</sup>	90,00	91,40
Forfait barnum (pour un maximum de 3 jours consécutifs) (7)	60,00	61,00
<i><b>Pénalité en cas de détérioration</b></i>	50,00	50,80
<i><b>Pénalité en cas de destruction - vol - inutilisation du matériel</b></i>	500,00	508,00
Forfait matériel lourd (podium 40m <sup>2</sup> ou 48m <sup>2</sup> ) (8)	1000,00	1016,00

\*(5) Une exonération par an Place ou Parc

\*(6) Gratuite la semaine / Une exonération par an pour les Classes de l'année en cours

\*(7) Pour les associations : trois gratuités par an pour le forfait matériel léger et le forfait barnum et une gratuité par an pour le forfait matériel lourd. Pour les entreprises partenaires de la ville (saint-genoises ou extérieures) : une gratuité par an pour chaque forfait.

\*(8) Uniquement pour les associations extérieures partenaires de la ville : une gratuité par an pour chaque forfait.

**SPECTACLES 2013/2014 ESPACE CULTUREL (modification de la délibération 05.2013.041 du 28 mai 2013)**

**TARIF SPECIFIQUE**

Dispositif Balises : dans la limite des places allouées à l'opération, 1 place achetée, 1 place offerte (ne concerne que le spectacle Tupp cette saison).

Le tarif « Clôture de Saison » intègre un repas entre deux spectacles, le tarif proposé est donc le suivant :

Spectacles tout public	TARIF NORMAL	TARIF REDUIT	TARIF -18 ANS	ABONNEMENT		
				Tarif Normal	Tarif réduit	Tarif - 18 ans
Clôture de saison	23 €	18 €	10 €	18 €	15 €	9 €

**CINEMA ESPACE CULTUREL**

Les tableaux ci-dessous présentent la grille de tarifs applicables dès la reprise de la saison 2013-2014.

Catégorie de tarif	Tarif
Tarif normal	5,5 €
Tarif réduit - 18 ans, + 60 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, familles nombreuses, personnel municipal	4,5 €
Tarif séance spécifique séance organisée pour une structure demandeuse (type CE, associations...) (minimum de 100 places demandé)	4,30 €
Contremarque abonnement commun Pierre-Bénite / Saint-Genis-Laval	4,00 €
Fête du cinéma	3,50 €
Tarif scolaire et jeune public – séances (hors dispositif national) pour établissements scolaires ou structures jeunesse (centres aérés...) ou pour tous lors de la projection de films d'animation, sauf interdiction contractuelle des distributeurs – pour écoliers, collégiens ou lycéens assistant à une séance tout public (accueil de classes sur une séance tout public, dans un cadre collectif)	3 €
Tarif abonnement 5 entrées abonnement valable 1 an à compter de la date d'achat	22,00 €
Tarif abonnement 10 entrées abonnement valable 2 ans à compter de la date d'achat	40,00 €
Tarif carte Comités d'Entreprises vendue par carte de 10 coupons à 3,85€ aux comités d'entreprises, amicales du personnel... + vente à titre exceptionnel à certaines structures	38,50 €
Supplément film 3D	1,00 €

La gratuité est accordée aux détenteurs (voire à la personne les accompagnant) de cartes ou exonérations professionnelles : presse - exploitants (cartes Centre National de la Cinématographie, Association Française des Cinémas d'Art et Essai, Groupement Régional d'Action Cinématographique, cartes ou contremarques Syndicat Lyonnais des Exploitants de Cinéma...) ainsi qu'aux personnes qui se sont vues remettre des contremarques d'exonération (lots Mairie).

### Dispositifs particuliers

Ces tarifs sont proposés sous réserve de modifications par les organismes délibérants des structures pilotant et finançant ces opérations, pouvant intervenir en fin de saison ou en fin d'année civile. Toute modification notifiée par l'un de ces organismes fera l'objet d'une délibération rectificative.

Contremerques	Tarif, prise en charge	Dispositif
Chèques GRAC mis en circulation à compter du 01-01-2010	4,80 €	Remboursement par le Groupement Régional d'Actions Cinématographiques, dans le cadre de la convention d'adhésion validée par délibération du 25 septembre 1999
Tarif Carte M' RA valide entre le 01/06/08 et le 31/05/09	5 € l'entrée	Prise en charge par le Conseil Régional : tarif fixé par convention 4€ l'entrée dans la limite de 5 entrées.
Comité des œuvres sociales de l'entraide du cinéma	5,5 €	Tarif plein remboursé dans son intégralité
Lycéens au cinéma	2,50 €	Place payée par le lycéen
Collèges au cinéma	2,50 €	Prise en charge par le Conseil Général ou par les collèges en direct
Séances spécifiques (ciné-débat, ciné-goûter, festival, etc.) Festival Télérama	3 €	Tarif Télérama sur présentation du pass Télérama.
Ciné-débat Agenda 21	gratuité	Séance spéciale « offerte par la ville » dans le cadre des événements Agenda 21

### BAR DE L'ESPACE CULTUREL

NATURE DU TARIF	Tarifs 2012-2013	Tarifs 2013-2014
Boisson chaude	1€	1€
Boisson froide	1,50€	1,50€
Boisson alcoolisée	2€	2€

## MAISON DE QUARTIER DES COLLONGES

### Tarifs des activités culturelles

Quotient Familial	De 0 à 400		De 401 à 700		De 701 à 1000		De 1001 à 1400		+ de 1400	
	Année	Trim.	Année	Trim.	Année	Trim.	Année	Trim.	Année	Trim.
Couture	45 €	15 €	60 €	20 €	80 €	27 €	105 €	35 €	135 €	45 €
Cirque 5/7 ans	60 €	20 €	75 €	25 €	95 €	32 €	120 €	40 €	150 €	50 €
Peinture et terre enfant Cirque 8/12 ans Peinture ados	80 €	27 €	105 €	35 €	135 €	45 €	165 €	55 €	205 €	68 €
Tai chi Qi Gong Relaxation Danse orientale Théâtre	135 €	45 €	150 €	50 €	170 €	57 €	195 €	65 €	225 €	75 €
Peinture adultes Guitare	155 €	52 €	180 €	60 €	210 €	70 €	245 €	82 €	185 €	95 €
Atelier sociolinguistique	30 € / an									
Acc. à la scolarité	15 € / an									

### Tarifs Accueil de Loisirs Enfance

Quotient Familial	De 0 à 400	De 401 à 700	De 701 à 1000	De 1001 à 1400	+ de 1400
½ journée sans repas	3,0 €	3,5 €	4,0 €	4,5 €	5,0 €
½ journée avec repas	7,0 €	7,5 €	8,0 €	8,5 €	9,0 €
Journée	10,0 €	10,5 €	12,0 €	12,5 €	13,0 €
Forfait semaine	40,0 €	44,0 €	48,0 €	50,0 €	52,0 €

### Tarifs Accueil de Loisirs Ado

Quotient Familial	De 0 à 400	De 401 à 700	De 701 à 1000	De 1001 à 1400	+ de 1400
½ journée sans repas	4,0 €	4,5 €	5,0 €	5,5 €	6,0 €
Journée sans repas	8,0 €	9,0 €	10,0 €	10,5 €	11,0 €
Forfait semaine	28,0 €	31,0 €	35,0 €	37,0 €	39,0 €



## OFFRES DE LOISIRS

	Quotients applicables	Tarif applicable aux familles après réduction
1 <sup>re</sup> tranche	0 à 312€	35% du prix d'achat ou coût réel
2 <sup>e</sup> tranche	312,01€ à 665€	50% du prix d'achat ou coût réel
3 <sup>e</sup> tranche	665,01€ à 999€	65% du prix d'achat ou coût réel
4 <sup>e</sup> tranche	Au delà de 999€	80% du prix d'achat ou coût réel

Dans le cadre de l'offre de séjour le tarif est de 100% du prix d'achat de la prestation, c'est-à-dire le transport, l'encadrement, l'alimentation, l'hébergement et les animations pour une période comprise entre 5 et 7 jours de fonctionnement.

Dans le cadre de l'offre de loisirs « Opération Sport été », la tarification appliquée est basée par rapport au coût réel d'une semaine d'activité (frais de matériel, frais d'encadrement, frais de gestion, d'assurance ou de transport), duquel est déduit la réduction correspondante à la tranche de quotient.

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir

- **ADOPTER** les tarifs ci-dessus à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013 pour les offres de loisirs et du 1<sup>er</sup> aout 2013 pour les autres prestations.
- **AUTORISER** les régisseurs à délivrer les cartes, tickets dès l'adoption de cette délibération.
- **AUTORISER** le Maire à ajuster en cours d'année, les tarifs liés aux dispositifs particuliers de cinéma (GRAC, M'RA, Fête du Cinéma) dans la limite des tarifs définis par les organismes délibérants des structures pilotant et finançant ces opérations.
- **APPLIQUER** la modalité de calcul du quotient suivant : Ce quotient est déterminé pour l'année sur la base des éléments figurant sur le dernier avis d'imposition connu. Il est calculé comme suit : Revenu Brut Global / 12 / nombre de parts fiscales (le revenu brut global correspond, sur l'avis d'imposition, au total des salaires et assimilés duquel sont déduits 10% ou les frais réels). La présentation de ce document reste facultative et conduit, en son absence, à l'application du tarif de la quatrième tranche.

Après avoir entendu l'exposé de Madame Brigitte FERRERO ,  
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

- LE CONSEIL ADOPTE A L'UNANIMITE CETTE DELIBERATION -

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au registre les membres présents,  
Pour Extrait Certifié Conforme,

Le Maire,

